



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
Sous la Présidence de M. BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 13 membres – 0 procuration - 13 votants

Administration Générale

429/2024 Attribution d'une subvention à l'association Orchestre les Musiciens d'Europe

M. le Président expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 3 avril 2024, la demande de subvention formulée par l'association l'Orchestre des Musiciens d'Europe pour l'organisation de la manifestation « l'eau du Val d'Argent ».

Cette manifestation propose d'accueillir l'Orchestre des Musiciens d'Europe sous forme d'une résidence artistique en Val d'Argent entrecoupée d'ateliers participatifs. Le thème principal qui rassemblera un programme dense d'animations, de rencontres, d'ateliers et de concerts est l'eau. Le projet se déroulera du 8 octobre au 29 novembre 2024 sur les 4 communes du territoire. L'association l'Orchestre des Musiciens d'Europe sollicite, dans ce cadre, une subvention intercommunale à hauteur de 6 000 € pour un coût total de 38 450 € (soit 15.6% du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « l'eau du Val d'Argent » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'association l'Orchestre des Musiciens d'Europe une subvention maximale de 6 000 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2ème tranche. Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

Le Conseil Communautaire,

CONSIDERANT le vote du 11 avril 2024 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association Orchestre les Musiciens d'Europe,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture en date du 03/04/2024,

SOUTIENT l'organisation, par l'association l'Orchestre des Musiciens d'Europe, du projet « l'eau du Val d'Argent »,

ATTRIBUE une subvention maximale de 6 000 € à l'association l'Orchestre des Musiciens d'Europe, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2024 aux porteurs de projets culturels.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc FRECHARD

Le Président,



Jean-Marc BURRUS